

Formation inter-établissements : COMPRENDRE, APPRENDRE & PARTAGER SES EXPÉRIENCES



Migrations internationales : Comprendre, accueillir et accompagner les personnes en situation d'exil

La situation des personnes en situation d'exil en France implique des enjeux multiples : accès au droit commun restreint, difficultés d'adaptation au nouveau contexte culturel, vulnérabilité particulière liée au traumatisme de l'exil, situation médicale critique, titres de séjour non renouvelés ou en cours...

Face à ce public vulnérable, en proie à l'exclusion, les professionnels ont besoin de repères et de connaissances spécifiques.

Certains réflexes de posture et la maîtrise d'outils théoriques et pratiques leur permettront d'aborder plus sereinement ce public pour un accueil et un accompagnement de qualité.



Public :

Professionnels & bénévoles d'établissements ou de services médico-sociaux

Pré-requis :

Être en situation d'accueillir et/ou d'accompagner des publics en situation d'exil
Être dans une démarche projet d'accueillir ou d'accompagner des publics en situation d'exil

Intervenants :

Jérôme GRANGE et Cécile CHAMARIE, Intervenants de l'association ALTER EGAUX

Journée 1 : Contexte et enjeux du phénomène migratoire

Migrations internationales : réalité et enjeux

► **Objectif : Comprendre le phénomène migratoire**

Histoire de la migration, définition migrant, état des lieux chiffré, politiques migratoires européenne et française, principes fondamentaux du droit international.

Les catégories administratives du droit français

► **Objectif : Connaître les différents statuts administratifs existants et leurs droits sociaux**

Les statuts administratifs : demandeur d'asile, réfugié, débouté, étranger régularisé, sans papier ; les droits sociaux.

Journée 2 : Accueillir un public vulnérable et non francophone

Les vulnérabilités spécifiques aux personnes migrantes

► **Objectif : Comprendre les vulnérabilités particulières de ces publics pour mieux adapter la prise en charge**

Représentations, Impacts de l'exil sur l'individu, histoire de vie et traumatismes, enjeux sociaux, financiers et psychologiques.

La communication avec des personnes non francophones

► **Objectif : Favoriser la construction d'une relation en situation de « barrière de langue »**

La communication : langage verbal et non verbal, techniques, attitudes et comportements facilitant la communication, l'écoute active ; les signes culturels, la décentration ; communication et interprétariat.

Préparation de l'inter session – Se donner des objectifs individuels.

Journée 3 : Quels changements ?

► **Objectif : Analyser les apports de la formation dans la pratique professionnelle et dans les organisations.**

Retours d'expériences à partir des jours 1 et 2 et des pratiques, réajustements et apports complémentaires en fonction des besoins ; la posture professionnelle ; la gestion des émotions en situation professionnelle.

Méthodologie

Recueil des attentes, apports théoriques, travaux en sous-groupes, échanges avec les participants sur des cas pratiques amenés par les participants et / ou le formateur et à partir de témoignages de personnes étrangères arrivées en France, mises en situation.

Remise d'un support pédagogique





Renseignements auprès de :

Christelle LEBON
c.lebon@creai-ara.org

Marjorie DUMAS
m.dumas@creai-ara.org

ou 04 72 77 76 22

Bulletin d'inscription à retourner :

formation.conseil@creai-ara.org

ou par courrier à l'adresse :

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
A l'attention du service Formation
71 C Cours Albert Thomas
69003 LYON

SIRET :

775 647 472 00080

Numéro d'activité :

82 69 03 44 069

Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par ½ journée, questionnaire de satisfaction et évaluation pédagogique.

Dates et Lieu de la formation

Mercredi 12, jeudi 13 février et vendredi 3 avril 2020

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes

71 Bat. C , Cours Albert Thomas

69003 LYON

Métro Sans-Souci – Ligne D

Horaires

De 9h à 17h avec possibilité de déjeuner sur place.

Tarifs

► Pour les établissements contributeurs :

459 € pour les trois journées, par stagiaire (21 heures)

► Pour les établissements non contributeurs :

510 € pour les trois journées, par stagiaire (21 heures)



Date limite d'inscription :

Mardi 21 janvier 2020



